



## Schémas financiers pour la rénovation énergétique des bâtiments

L'une des questions centrales de l'atténuation du changement climatique et des politiques d'adaptation est la rénovation énergétique des bâtiments publics. En raison de finances publiques contraintes, cette mission constitue souvent un défi majeur pour les collectivités locales. Par conséquent, une méthodologie pour les nouveaux programmes d'investissement public-privé portant sur l'énergie dans le secteur public a été élaborée et est actuellement mis en œuvre dans plusieurs communes pilotes.

Les sites pilotes faciliteront la réflexion sur l'élaboration de nouvelles exigences européennes et nationales pour la rénovation énergétique des bâtiments.

### Partenaires du projet



Province of Turin (Chef de file), Italie



Province of Vercelli, Italie



Province of Venice, Italie



Da Sinergija, Slovenie



BSC L.t.d., Kranj, Slovenie



Rhonalpénergie-Environnement (RAEE), France



AGEDEN, France



W.E.I.Z., Autriche



City of Klagenfurt on Lake Wörthersee, Autriche



Energy and Environmental Centre Allgäu, eza!, Allemagne



Civic Foundation Energiewende Oberland EWO, Allemagne



Climate Alliance, Allemagne

### Observateurs du projet

- Bavarian State Ministry for the Environment and Health
- Bavarian State Ministry for the Environment and Health, Unit of Climate Protection
- Bavarian District Miesbach
- Bavarian District Bad Tölz-Wolfratshausen
- International Office of the Forum European Energy Award e. V.
- Local Governments for Sustainability (ICLEI), European Secretariat
- Piedmont Region
- Province of La Spezia
- Regional Government of Carinthia
- Region Rhône-Alpes
- Union of Italian Provinces Association

#### Contact:

Chef de file: Provincia di Torino, Silvio De Nigris, [denigris@provincia.torino.it](mailto:denigris@provincia.torino.it)

#### Communication:

Civic Foundation Energiewende Oberland EWO, Ellen Esser, [esser@energiewende-oberland.de](mailto:esser@energiewende-oberland.de)  
Site Internet: [www.seap-alps.eu](http://www.seap-alps.eu)

#### Programme:

European Territorial Cooperation  
Alpine Space 2007 – 2013

Durée du projet: Octobre 2012 – Mai 2015



**SEAP Alps**  
Sustainable Energy Action Plans

## Atténuation et adaptation au changement climatique

Soutien aux collectivités locales dans la mise en œuvre de leur plan climat et de solutions d'énergies durables au sein de l'Espace Alpin



Imprimé sur du papier recyclé

Photo: fotoflash - fotoflash.com



## Contexte

Le changement climatique est l'un des plus grands défis auxquels nous sommes confrontés au XXI<sup>ème</sup> siècle. La quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a augmenté de façon spectaculaire en raison de l'utilisation massive de combustibles fossiles; en effet les preuves accablantes montrent que ce phénomène a déclenché un réchauffement climatique irréversible. Les effets sont déjà visibles au niveau local et régional, comme le changement des conditions météorologiques qui entraîne de plus grandes quantités de précipitations pendant les mois d'hiver, des fluctuations de température beaucoup plus extrêmes en peu de temps et des périodes de sécheresse pendant la saison estivale.

La diminution des réserves de pétrole et de gaz ainsi que les effets de plus en plus évidents du changement climatique nécessitent de toute urgence une nouvelle façon de penser et d'agir en impliquant à la fois les citoyens et les institutions publiques. Dans ce processus, les collectivités locales ont un rôle clé à jouer en mettant le cap sur la mise en place de solutions d'énergie durable qui contribuent à créer des conditions de vie dignes pour les générations futures.

Un grand nombre de collectivités locales soutiennent déjà l'objectif de l'Union européenne, celui d'atteindre ou même de dépasser une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, en rédigeant des propositions pour la mise en place de plans d'actions en faveur de la protection du climat et de l'efficacité énergétique durable. La Convention des Maires, initiative européenne, est une plateforme incontournable pour définir la méthodologie d'élaboration des plans d'énergie durable par les collectivités.



## Lignes directives pour les collectivités locales

**Le projet SEAP\_Alps, initié par l'Union européenne via son programme Espace Alpin, a pour but de soutenir les collectivités locales dans le développement et la mise en œuvre de plans climat énergie territoriaux (PCET).**

Dans le cadre de ce projet, un guide pour l'élaboration des plans climat va être rédigé avec un accent particulier sur les caractéristiques des communes de l'espace alpin, souvent de petites et moyennes dimensions et dont l'économie repose sur le tourisme dans des contextes locaux qui peuvent être particulièrement vulnérables au changement climatique. Les partenaires du projet de onze régions alpines vont partager leur expérience pour l'élaboration de cette méthodologie. Les PCET seront mis en œuvre et évalués dans plus de trente communes pilotes de différentes régions alpines. En parallèle, une plateforme de formation en ligne, accessible sur le site Internet du projet européen facilitera le transfert des connaissances et le renforcement des capacités au niveau local.

Les lignes directrices pour les collectivités locales vont au-delà du domaine de l'atténuation du changement climatique, elles prennent en compte les politiques d'adaptation locales. Cette approche novatrice consistant à combiner l'atténuation et l'adaptation au niveau local est particulièrement nécessaire pour l'Espace Alpin.



## Adaptation au changement climatique

L'Espace alpin représente une diversité exceptionnelle de paysages naturels qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique. Dans les Alpes, ceci est démontré par le fait qu'au cours du siècle dernier, les températures ont augmenté presque deux fois plus que la moyenne mondiale. En outre, les conditions météorologiques extrêmes comme les pluies torrentielles et les retraits des glaciers ont des effets significatifs sur l'Espace Alpin. Les impacts peuvent être identifiés dans les différents domaines de la planification locale comme la gestion des forêts, l'agriculture, la gestion de l'eau, la conception du bâtiment, l'urbanisme et l'énergie.

Par conséquent, la nouvelle approche permettra de prolonger la Convention des Maires mise en œuvre initialement sur la base de « l'atténuation du changement climatique », en intégrant les grands principes de l'adaptation au climat, tels que le verdissement de façades ou l'installation de réservoirs d'eau de pluie à grande échelle. Ainsi, l'association entre l'atténuation et les mesures d'adaptation pourra être étudiée en détail et enrichira la réflexion sur le climat.

